



ARRÊTÉ

relatif à la dénomination d'une nouvelle voie sur la
commune de Presinge

4 décembre 2024

LE CONSEIL D'ÉTAT

Vu le règlement sur les noms géographiques et l'adressage des bâtiments du 30 septembre 2009;

vu la proposition de la commune du 31 octobre 2024;

vu le préavis de la commission cantonale de nomenclature du 6 novembre 2024,

ARRÊTE :

1/ la dénomination :

Chemin de l'Abbaye

à la nouvelle voie créée par le plan localisé de quartier "Centre villageois de Presinge" commençant à la route de Presinge et finissant à la route de La-Louvière.

Cette dénomination évoque l'abbaye de Presinge qui est une maison de maître datant du 15ème siècle, classée bâtiment historique auprès du canton.

La bâtisse appartenait à l'époque à la famille De la Rive qui apportera de nombreuses modifications au bâtiment au fil des ans et qui étendra considérablement, au 18ème siècle, le domaine auquel elle appartient.

L'Etat achète le domaine en 1987 pour y installer un centre d'hébergement collectif de l'Hospice Général.

Code voie : 68365

Entrée en vigueur immédiate

2/ Cette dénomination doit être utilisée uniformément dans les relations officielles ainsi que dans tous les supports d'information officiels.

Communiqué à :

CHA/LG	1 ex.
DT	1 ex.
DF	1 ex.
DIN	1 ex.
FAO	1 ex.



Certifié conforme,

La chancelière d'Etat :

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'H. M.', written over the text 'La chancelière d'Etat :'. The signature is fluid and cursive.